PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Du 05 novembre 2026

Présents:
Pour les enseignants :

Mmes Comi Pianelli, Houssemand, Champon, Lepelley, Delage, (cycle 1) Mmes Verneau, Fougeras, Le Gall, Ferreira, Portolleau et M. Etellin (cycle 2), Mmes Herbuvaux et Staelen (cycle 3), Mme Humbert (remplaçante rattachée à l'école)

Pour les parents élus :
Mmes Marcon, et M. Milon, (PEI)
Mmes Vanesse, Ningre et M. Joudrier-Favre, Catho, Masson (PEEP)

Pour la municipalité :
Mme Coppé (Maire de la commune)

Excusée:
Mme Siguier, Inspectrice de la circonscription et M. Hachet (Maire)
Mmes Gotteland et Champon (temps partiel sur la maternelle)

ORDRE DU JOUR

1) Présentation de l'équipe pédagogique, des intervenants dans l'école et rappel du rôle et du fonctionnement du conseil d'école.
2) Présentation et vote du règlement intérieur.
3) Renouvellement de la dérogation à l'organisation du temps scolaire pour les 3 années à venir.
4) Calendrier des projets et sorties scolaires prévues pour 2026/2027.
5) Evaluations nationales dans chacun des niveaux pour la troisième année consécutive.
6) APQ, pHare, Protocole santé mentale, Projet d'école, EVAR
7) Aide aux enfants en difficulté : les APC et/ou RASED. (+ projet CLAS)
Visites de PMI et de l'infirmière scolaire.
8) Equipements, travaux, entretien et sécurité dans l'école. (VIGIPIRATE)
9) Questions diverses

PRESENTATION

Monsieur Etellin préside le conseil d'école et en assure le secrétariat.

Le conseil d'école se compose :
- du Directeur qui en est le président institutionnel
- des enseignants et d'un membre du Rased (absent pour ce jour)
- du maire de la commune ou de son représentant et à minima du Conseiller Municipal
- des parents d'élèves délégués (disposant d'une voix par classe.)
- du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)
- de l'Inspectrice de l'Education Nationale

Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Tour de table pour présenter les parents élus, l'équipe enseignante et les élus municipaux présents.
Trois nouvelles collègues ont rejoint l'équipe pédagogique cette année:
- Félicie FOUGERAS en CE2-CM1 en Français.
Suite au départ de Mme NICOLAI, deux enseignantes ont été nommées pendant les vacances de Toussaint. Toute l'équipe enseignante regrette le départ de Mme NICOLAI qui aura

apporté toute ses compétences pédagogiques et sa bonne humeur dans l'école. Elle est grandement remerciée pour son investissement et son départ laissera un grand vide dans l'école.
- Alexandra GOTTELAND en PS-GS (complément le vendredi de Mme Delage)
- Christèle CHAMPON en GS (en binôme avec Aurélie HOUSSEMAND)

3,5 AESH sont présentes pour 9 élèves ayant besoin de l'aide d'un adulte en classe pour leur scolarité: Mmes MARSILI Pina, VINCENT Eugénie, DEDIES Elodie et AL BAHRAOUI Marie Laure. Trois enfants ont une notification d'AESH individuelle, c'est-à-dire qu'ils ne sont scolarisés qu'en présence de leur AESH. L'école ne peut les accueillir sans l'AESH.

Organisation de l'école:
Total d'enfants en maternelle : 110 (36+32+42)
Total d'enfants en élémentaire : 182 (42+26+52+29+33)
Total pour l'école 292 élèves

Nos effectifs sont très chargés, notamment dans les classes accueillant des enfants de CP, CE1,CE2, CM1 et CM2.
Une directive nous oblige à respecter le seuil maximum de 24 élèves par classe en GS, CP et CE1. Ceci était impossible au regard des effectifs de la rentrée.
En espérant qu'il n'y ait pas trop d'arrivées en cours d'année.

Dans l'ensemble, la rentrée s'est effectuée dans de très bonnes conditions pour tous nos élèves.

Pendant l'été, les couloirs de l'élémentaire ont été rafraîchis : murs repeints et faux plafonds d'origine changés ! Les couloirs sont nettement plus agréables et lumineux !

REGLEMENT INTERIEUR

Après un vote, le règlement intérieur est reconduit à l'identique à l'unanimité.
Une attention particulière est apportée sur les objets interdits à l'école :
Il est rappelé que des objets n'ont pas leur place à l'école : tout type de matériel connecté (téléphone, tablette, montre…) et les jouets.

Le règlement est mis en ligne sur le site internet de l'école.
Il devra être lu et signé via le cahier de correspondance de l'enfant par les deux parents.

Quelques rappels :
Lutte Contre le Harcèlement Scolaire – Protocole pHARe
Le ministère de l'Éducation nationale a déployé ces nouvelles mesures en particulier dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire mais elles s'appliqueront à d'autres domaines (élèves perturbateurs, atteinte aux principes de la Laïcité, violences, etc…). En permettant aux directeurs d'agir rapidement pour protéger les élèves victimes de harcèlement, cette mesure vise à créer un environnement scolaire sûr et propice à l'apprentissage.

Procédure d'Exclusion Temporaire
La mise en œuvre de l'exclusion temporaire est soumise à une procédure spécifique :

- **Réunion de l'Équipe Éducative :** Avant de prendre une décision d'exclusion temporaire, le directeur doit réunir l'Equipe Educative. Cette équipe comprend les personnels concernés au sein de l'école ainsi que la famille de l'élève. Cette étape vise à rassembler les informations pertinentes et à discuter de la situation avant de prendre une décision.

- **Notification aux Parents :** Une fois que l'Equipe Educative a été consultée, le directeur doit informer les parents de l'élève concerné par écrit de la décision d'exclusion temporaire, en précisant la durée et les motifs de cette mesure.
- **Réintégration :** À l'issue de la période d'exclusion, l'élève est réintégré dans l'établissement.
- **Suivi :** Si le comportement de l'élève persiste après son retour à l'école, le directeur peut solliciter l'intervention du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) pour envisager des mesures complémentaires, telles qu'un éventuel changement d'école.

RENOUVELLEMENT DE DEROGATION L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Rappel de l'organisation actuelle : semaine de 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Temps d'accueil chaque jour d e8h20 à 8h30 et 13h20 à 13h30.

Cette organisation reposant sur une dérogation qui arrive à échéance est à renouveler.

Un vote pour permettre à la commune de demander officiellement le renouvellement au DASEN est proposé.

Proposition de vote et résultat :

- proposition : reconduire à l'identique l'organisation du temps scolaire pour les 3 années à venir
- le résultat du vote (100 % de votes favorables).

Décision : renouvellement du rythme scolaire à l'identique pour les 3 prochaines années.

PROJETS ET SORTIES SCOLAIRES PREVUES 2026-2027

Elections des élèves délégués dans chacune des classes.
Vendredi 9 octobre : élection dans chacune des classes dès la GS.
Objectifs : expliquer et organiser le système des élections pour élire une fille et un garçon qui représenteront les autres élèves toute l'année.
Devoir d'exemplarité des délégués.
Premier conseil des élèves : lundi 23 novembre à 14h30.

JOURNEE contre le harcèlement.
L'école est labellisée niveau 1 ENGAGEMENT dans le dispositif pHARe, qui vise à lutter contre le harcèlement scolaire.
Tous les enfants et adultes étaient invités à arborer la couleur verte ce jeudi 5 novembre.
Des débats dans les classes, des lectures offertes, des vidéos supports…
Il nous parait très important d'en parler avec tous nos élèves, afin que ces derniers puissent avoir le réflexe d'en parler à un adulte s'ils sont témoins ou victimes d'une situation non acceptable.

Deux réalisations pour cette journée :
Arbre aux 291 feuilles réalisé par les 11 classes pour dire NON AU HARCELEMENT
Mise en place du banc de l'amitié en élémentaire.

Bibliothèque municipale pour les 11 classes.
Une convention a été établie entre la commune et l'école pour que chaque classe puisse se rendre au moins une fois par période à La Parenthèse.
Chaque enfant dispose désormais d'une carte pour emprunter des livres. Ces livres empruntés sont sous la responsabilité des parents.

Cérémonie de remise du drapeau du civisme à l'école.
Ce vendredi 06 novembre, l'école, lors d'une cérémonie en présence du Maire, du chargé à la défense, va se voir remettre le drapeau tricolore du civisme.
Cette cérémonie se tiendra dans la cour en présence de tous les élèves du CP au CM2.
Elle sera l'occasion d'introniser deux élèves qui se portent volontaires pour devenir les porte-drapeaux officiels aux cérémonies du 8 mai et 11 novembre en mairie.
Ce drapeau tricolore porte sur une face le logo du Souvenir Français, et sur l'autre le logo de l'école.
Son financement de 350 euros est supporté par le Souvenir Français et la commune.
Il vise à symboliser le respect d'autrui, l'acquisition et le partage des valeurs de la République, ainsi que la construction d'une culture civique.

Cérémonie du 11 novembre dans l'école :
Elle aura lieu le vendredi 13 novembre et concernera tous les élèves de l'élémentaire.
C'est la première fois que c'est demandé par le Ministère.
Cette cérémonie n'a pas vocation à remplacer celle se tenant en mairie.
Elle vise à rassembler tous les enfants de l'école du CP au CM2 afin de leur rappeler l'importance et l'intérêt de la commémoration.
Elle se fera en présence des porte-drapeaux de l'école.
S'en suivra une minute de silence en la mémoire de tous les morts de la première guerre mondiale.
Puis les enfants entonneront la Marseillaise.

Tri sélectif :
Toutes les classes de l'élémentaire, vont bénéficier de 3 interventions en classes sur le tri sélectif. Ces animations sont proposées par le Grand Chambéry.
Certaines classes concluront cette sensibilisation par une visite du nouveau centre de tri à Bissy.

PS :
La visite de la PMI pour tous les enfants nés en 2023 est prévue.

Infirmière scolaire :
Visite pour les GS prévue également.

Cinéma à Noël :
L'école se transformera en cinéma avec projection de différents films dans les différentes salles : les enfants choisiront leur film. (vendredi 18 décembre avant Noël)

PROJETS SPORTIFS
Patinoire pour tous les 33 MS répartis sur les 2 classes.
Tous les élèves de moyenne section de maternelle (33 élèves) iront à la patinoire de Buisson Rond du 23 novembre au 17 décembre avec un créneau sur la glace de 40 minutes. Ce cycle comptera 8 séances les lundis et jeudis matins.
Budget entrées (600 euros) Transport (960 euros) financés par coopérative scolaire (dont Sou des écoles) / mairie

Piscine pour les GS, GS/CP et CP

Tous les enfants de GS et CP des 4 classes, et vont rendre fois à la piscine de Buisson Rond.

- entre le 12 janvier et le 5 février, chaque mardi et vendredi matin : accès à l'eau de 10h35 à 11h10 pour les GS classe 4 et les GS/CP classe 5. Retour vers 11h50.
- entre le 09 février et le 19 mars, chaque mardi et vendredi matin : accès à l'eau de 9h50 à 10h30 pour les classe 6 de CP et classe 1 (uniquement les GS)

Budget : Entrée 1180 euros (mairie) transport 1920 euros (financé par la mairie) (1 bus pour 18 trajets)
Nous avons besoin de parents accompagnateurs, de nombreux parents se sont proposés pour passer une session d'agrément, nous les remercions.

SRAV (Savoir Rouler à Vélo)
Les 55 élèves des classes de CM1-CM2 ont participé au programme SRAV au mois de Septembre et Octobre 2026. Ce programme, promu par l'Etat, en lien avec l'Éducation nationale, permet le développement de la pratique du vélo en toute sécurité, notamment en vue de l'entrée au collège.
6 séances par ½ classe ont été organisées avec un intervenant de l'Agence Ecomobilité de Grand Chambéry. Ce projet est financé à 100 % par le Grand Chambéry.
du 14 septembre au 13 octobre 2026.
Ce programme permet le développement de la pratique du vélo en toute sécurité pour l'entrée au collège et d'encourager une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge.
Les objectifs pour les élèves seront les suivants :

- Devenir autonome à vélo
- Savoir Pédaler : maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner
- Savoir Circuler : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
- Savoir Rouler à Vélo : circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'approprier les différents espaces de pratique.
- Pratiquer quotidiennement une activité physique
- Se déplacer de manière écologique et économique. Cette année, c'est Grand Chambéry qui financera l'entièreté du projet.

Projet Tennis
Pour les classes de GS – GS/CP et CP
6 séances par classe en demi-groupes sur septembre, octobre et novembre. (200 euros par classe financé par le Sou des écoles)

Projet Escrime 6 séances
Pour les 4 classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 6 séances chacune.
Les séances sont encadrées par le Cercle d'escrime de Chambéry.
Le coût est de 1440 euros pour les 3 classes.

Projet sport boules
Toutes les classes de l'élémentaire du CP au CM2 ont ou vont bénéficier d'un cycle Sport Boules sur les terrains de la commune : 6 à 7 séances pour chaque classe, durant lesquelles les élèves vont travailler leur adresse en étant en mouvement.
L'intégralité des 7 projets est financé par la fédération de sport boules.

PROJET PROPRE A CHAQUE CLASSE

Classes de maternelle

Période 1 :

- 24/09 : Vendanges
- 12/10 : Courseton
- 15/10 : Grande Lessive
- 16/10 : Halloween

+ Tennis et Boule Lyonnaise pour les GS/CP

Période 2 :

- MS : patin à glace
- Assembly
- 18/12 : ateliers de noël

Période 3 :

- 25/01 : spectacle "quand vient l'hiver". Coût : 1092,40€
- Natation : GS et GS/CP
- 04/02 : Pyjama Day
- Du 09/02 au 19/03 les mardis et vendredis : natation CP et les 9 GS.

Période 4 :

- 15, 18, 22, 25 mars : poney aux Marches pour ma classe (classe 1). A confirmer en fonction de notre budget : 60€ par enfant + 500€ de bus.
- 16, 19, 23, 26 mars : poney aux Marches pour la classe de Stephanie (classe 2). A confirmer en fonction de notre budget : 60€ par enfant + 500€ de bus.
- 5, 6, 8, 9 avril : poney aux Marches pour la classe de Audrey (classe 3). A confirmer en fonction de notre budget : 60€ par enfant + 500€ de bus.
- Carnaval
- Chasse aux oeufs

Période 5 :

- faire venir professionnelles pour présenter leur métier aux élèves
- prix "les incorruptibles"
- Sortie de fin d'année

Classe 4 GS :

Opération nettoyons la nature le 25 septembre.
Possible projet de mini-séjour avec 2 nuitées en cours de validation par les familles pour mai 2027.

Classe 5 GS-CP

Participation au prix des Incorruptibles (critique littéraire d'albums de jeunesses)
Concours de la création d'un album en langues étrangères (anglais)

Classe 6 CP

PROJET CULTUREL

- **Vendredi 20 novembre après-midi**: Spectacle de jonglage burlesque « MONOGRAPHIE» à l'espace Malraux de Chambéry.
- **Vendredi 15 janvier après-midi** : Visite du nouveau centre de tri à Chambéry (pour conclure les 3 interventions en classe sur ce thème)
- **Vendredi 2 avril après-midi :** Théâtre « GALAXIE PROVISOIRE », Seule-en-scène théâtral, plastique et musical au théâtre Charles Dullin de Chambéry.
- **Au mois d'avril - mai ou juin** : Visite guidée par un maître conférencier des rues et ruelles de Chambéry à travers un jeu de piste et visite de la galerie Eureka exposition « Monts et merveilles » sur la montagne.

Classe 7 CE1 CE2 et **8 CE1 CE2**

- Tennis
- Boules lyonnaises
- Escrime
- Projet tour du monde avec suivi de la Route du Rhum 2026 et sensibilisation à la protection des océans
- Chambéry Métropole : le tri des déchets

Classes 9 CE2 CM1

Objectif 1 : Enseigner les ***nouveaux*** programmes.

- les programmes de toutes les disciplines sur 3 ans (aux rentrées 2025, 2026, 2027) sont nouveaux.
- De nouvelles exigences comme la cérémonie du 11 novembre et les séances à la vie affective et relationnelle.
- Etudier plusieurs œuvres littéraires (La très catastrophique visite du zoo de Joël Dicker, Le corset -tiré du film du même nom-)

Objectif 2 : Enseigner en anglais et évoquer des repères culturels de pays anglophones.
Objectif 3 : Inculquer une conscience civique écologique.

- Opération Nettoyons la Nature
- Sensibilisation en diététique
- Interventions du Grand Chambéry sur les déchets
- Visite du centre de tri à Bissy le 14 janvier
- Séances art/sport de Synchro mobilités

Classes 10 et 11 CM1 CM2

Projet sciences/géographie "nutrition-goûter équilibré":
Léa SCARPETTINI, étudiante en BTS Diététique est intervenue en classe dans le cadre d'un stage, avec comme objectif de sensibiliser les enfants à l'importance d'un goûter équilibré. À partir de leurs habitudes alimentaires, ils ont été amenés à identifier les limites des goûters industriels et trop sucrés, puis à découvrir des

alternatives faites maison. Le travail collectif a abouti à la création d'un livre de recettes de goûters équilibrés, accompagné de fiches pratiques, afin de les encourager à devenir acteurs de leur alimentation.

Cité du goût à Bissy : Apprendre à cuisiner afin d'éviter le gaspillage alimentaire.

Intervention de Synchrobus :
Sensibilisation des élèves de CM2 à l'utilisation des transports en commun. Mardi 17 décembre matin et jeudi 19 décembre matin

SIVU CM2
L'intervention en classe du 20 novembre portera sur les pratiques et l'impact numériques (réseaux sociaux, santé, fake news…)

Intervention puberté CM2
Intervention de l'infirmière scolaire en fin d'année sur les changements liés à la puberté. Date à définir

Pour financer tous ces projets et sorties, l'argent est le nerf de la guerre.
Un immense MERCI est adressé à tous ceux qui nous soutiennent financièrement !

- Le sou des Ecoles qui a reverse la totalité de ses bénéfices pour les projets de classe.
- La coopérative scolaire sur laquelle apparaissent les adhésions des parents et le bénéfice de la vente des photos.
- La municipalité.

EVALUATIONS NATIONALES

Pour la troisième année, dans toute la France, les élèves du CP au CM2 ont été évalués en Français et en Mathématiques en septembre. Ces évaluations sont nationales, les résultats sont saisis en ligne par les enseignants et donnent lieu à l'édition de bilans pour les parents.

Une autre évaluation nationale, à destination uniquement des CP, aura lieu mi janvier.

Les résultats individuels de nos élèves ont été communiqués aux parents de chaque enfant et ont fait l'objet de réunions pour analyser ces résultats.
Ces analyses serviront notamment à pointer les points forts et les points faibles de l'école. Elles serviront de support pour assurer le lien avec le collège de secteur.

APQ, pHARe, Protocole santé mentale, Projet d'école, EVAR

La mise en œuvre des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne (APQ) au sein de l'école élémentaire a fait l'objet d'un bilan positif pour cette période. Ce dispositif, distinct des séances d'Éducation Physique et Sportive (EPS), vise à lutter contre la sédentarité en bougeant chaque jour. Au sein de notre établissement, l'organisation s'articule principalement autour : *de récréations dynamiques avec mise à disposition de matériel, de courtes pauses actives directement en classe entre deux séances, ou d'ateliers sportifs ritualisés en début de journée*. Ceci a pour objectif d'avoir un impact bénéfique sur la concentration et le bien-être des élèves.

Point sur le protocole national de santé mentale des élèves et sa déclinaison locale.
L'équipe enseignante a présenté les grandes lignes du protocole visant à structurer le parcours des élèves en situation de souffrance psychique. Ce dispositif repose sur un processus en cinq étapes : **repérer** les signaux de mal-être, **alerter** la direction, **évaluer** la situation, **adresser** l'élève vers des professionnels adaptés et **assurer un suivi** au sein de l'école. Le conseil d'école souligne la place centrale accordée aux familles tout au long de cette prise en charge, ainsi que le respect strict des règles de confidentialité. La mise en œuvre opérationnelle s'appuie notamment sur les personnels "repères" de la circonscription et l'expertise des

professionnels médico-sociaux (Psychologue de l'Éducation nationale, médecin et infirmière scolaires).

Présentation du programme EVAR (Éducation à la Vie Affective et Relationnelle) :
L'équipe enseignante a présenté au conseil d'école le nouveau cadre réglementaire du programme **EVAR (Éducation à la Vie Affective et Relationnelle)**, obligatoire à l'école élémentaire. Axé exclusivement sur le développement des compétences psychosociales, le respect de soi et d'autrui, la notion d'intimité et l'égalité filles-garçons, ce programme exclut toute thématique liée à la sexualité à l'échelle du premier degré. Conformément aux textes officiels, sa mise en œuvre s'articulera cette année autour d'un **minimum de trois séances annuelles spécifiques par niveau**, menées par les enseignants de manière progressive et adaptées à l'âge des élèves.

AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTES

- Comme chaque année, sont proposées à certains enfants des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Chaque enseignant doit assurer 36h de présence auprès d'enfants de l'école.

La spécificité de notre enseignement bilingue permet néanmoins de proposer des séances d'anglais.
Des groupes d'anglais ont donc été constitués pour les nouveaux arrivants dans l'école.
Ces petits groupes permettent aux enfants de gagner de la confiance. Les enfants ne sont pas forcément avec leur enseignant.
Il a aussi été décidé de donner la priorité à la fluidité en lecture à voix haute (fluence) pour les enfants du CE1 au CM1.
Les APC permettent d'apporter un soutien aux enfants rencontrant des difficultés passagères.

- Pour les difficultés plus importantes, les enseignants peuvent faire appel au RASED constitué d'une psychologue scolaire Sandrine FIGLIOLINI et d'un enseignant spécialisé Nicolas ANTONIOLI.

Plusieurs demandes d'intervention du maître E vont ou ont été effectuées.
Nous attendons de savoir si des créneaux seront proposés à notre école.
Effectivement, la priorisation des écoles est désormais de mise, en fonction des indices de position sociale et des résultats aux évaluations nationales.
Nous déplorons ces choix que nous jugeons arbitraires et injustes pour nos nombreux élèves en grande difficulté.

- Projet CLAS :

Ce Contrat Local d'Accompagnement Scolaire a été rédigé par l'AMEJ en concertation avec l'école élémentaire et la CAF. Cela fait maintenant 9 ans, qu'il est proposé à 12 enfants maximum, choisis par les enseignants, de bénéficier d'interventions de professionnels ou bénévoles, qui vont les aider à apprendre plus facilement et à s'organiser dans leur travail. Ces petits groupes d'aide ont lieu les lundis et jeudis de 16h45 à 18h15 et sont soumis à l'accord des parents.
Les séances se tiennent dans les locaux du périscolaire.
Cet accompagnement gratuit concerne 9 enfants encadrés par deux animateurs et deux bénévoles.

Réunion le lundi 28 septembre avec la responsable du projet CLAS de l'AMEJ pour choisir les élèves proposés et définir les modalités d'organisation de suivi.

BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE OCCE73

Bilan de la coopérative OCCE de l'école des Sources, du 1er septembre 2025 au 31 août 2026:

L'année scolaire 2025-2026 compte environ 260 opérations comptables sur l'ensemble des 11 classes.

En charges, la coopérative scolaire OCCE de l'école de Sources a dépensé 74,75 € d'assurance, 642,85 € de cotisation à l'OCCE, 32,25 € de frais bancaires et 23421,82 € pour les activités éducatives des élèves. En produits, elle a réalisé 4877,16 € de bénéfice sur les photos de classes et la vente des billets pour le spectacle FIESTA, a reçu 14595 € de subventions (1795 € du conseil départemental, 9800 euros du Sou des écoles, 3000 € de la PEEP) et 3129 € de participation des familles. Au 31 août 2025, il restait 12438,68 € sur le compte bancaire de la coopérative au Crédit Mutuel Enseignant.

Les comptes ont été vérifiés jeudi 5 novembre par 2 parents élus et la seconde mandataire. Ils ont été validés par l'OCCE.

EQUIPEMENTS TRAVAUX SECURITE ENTRETIEN dans l'école

Equipement et travaux:

Des travaux ont été effectués pendant l'été : changement des faux plafonds dans les couloirs RDC et étage de l'élémentaire, les murs ont été repeints.

Une réflexion est menée en mairie concernant les aménagements à prévoir pour éviter de subir à nouveau les épisodes caniculaires.

Demande : Nous allons rencontrer prochainement Mme Coppé pour aborder différents points sur le fonctionnement de l'école.

Entretien:

Le personnel d'entretien est grandement remercié pour son travail et sa sympathie.

Sécurité:

Depuis la rentrée scolaire de septembre, le plan Vigipirate a été élevé au niveau rouge, ce qui sous entend une surveillance accrue et des aménagements aux abords de l'école.

La dépose minute est toujours condamnée. Toute manifestation réunissant plus d'une classe ne peut avoir lieu en dehors de l'enceinte de l'école.

L'exercice Intrusion a eu lieu le mardi 6 octobre 2026. Il devait se tenir en présence de la gendarmerie de Challes les Eaux.

QUESTIONS DES PARENTS

Un retour très positif. Les familles sont satisfaites de cette première période. Elles citent et la disponibilité des enseignants, une équipe attentive, apprécient les réunions de rentrée et remercient les ATSEM. Elles saluent aussi les sorties (boules lyonnaises, tennis, vendanges, « Nettoyons la nature »), les projets alimentation et vélo en CM2, et le sport régulier et varié.

- **Chaleur dans les classes.** Quelles mesures sont prévues d'ici le printemps pour éviter une nouvelle rentrée aussi difficile : ventilateurs, stores, isolation ?

⇨ Selon les enseignants, Il est difficile de garder les fenêtres fermées en journée même avec les équipements additionnels en cas de forte chaleur, vu le nombre d'élèves

⇨ La marie est saisie du sujet et va faire des propositions. Elles seront basées sur des devis qui sont en cours de réalisation.

Les parents PEi restent en lien avec la Mairie pour suivre les propositions.

- **Intimité aux toilettes de maternelle.** Est-il possible d'installer des cloisons ou petites portes dans les toilettes de maternelle ? Les élèves l'avaient eux-mêmes soulevé en conseil des élèves. Peut-on installer des portes battantes ou des cloisonnettes ?

⇨ Une visite a été réalisé par les parents PEI en présence du directeur du périscolaire : les maternelles ont a disposition un wc complètement fermé.

⇨ Il est conseillé aux parents demandeurs de recommander à leur enfant d'utiliser ce wc en particulier.

- **Doubles niveaux et EMILE.** Comment se passe l'organisation des classes à double niveau avec ⇨ Il est toujours difficile de combiner le dispositif EMILE cette année ? Rencontrez-vous des difficultés cette année ?

    - Les doubles classes
    - Sur deux langues
    - Sur 2 cycles différents (CE et CM)

⇨ Le temps de production écrite et orale est impacté négativement, le corps enseignant fait ce qu'il peut

- **Infos de rentrée par mail.** Nous aimerions discuter avec vous de l'idée d'envoyer avant l'été un mail avec la date et l'horaire de rentrée, ainsi que la liste de fournitures (en précisant agenda ou cahier de textes). Plusieurs parents nous ont sollicités en juin pour avoir ces informations.

⇨ Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'école. Certaines informations seront envoyées par mail début juillet (date, horaires, fournitures sur le site)

⇨ Le directeur de l'école prend l'action de préparer l'envoi d'un email récapitulatif dès le mois de juin pour préparer la prochaine rentrée

- **Concernant le poids des cartables.** Du mieux par rapport à l'an dernier, merci pour votre attention à ce sujet ! Malgré cela, certains enfants gardent encore toutes leurs affaires dans le cartable.

- **Devoirs.** L'organisation des devoirs sur la semaine est appréciée des familles.

- **Stationnement.** Double file le matin, voitures sur la piste cyclable à 16 h 30. Qui peut faire un rappel aux parents : l'école par le carnet, la mairie, la police municipale ? Le PEI peut relayer le message.

⇨ Le directeur de l'école rappelle qu'il est du ressort de la mairie d'organiser au mieux la circulation. Il semblerait que certaines voitures restent garées tout au long de la journée sur le parking de l'école.

La Mairie s'engage à ce que l'agent de surveillance de la voie publique soit plus vigilant au niveau des stationnements.

⇨ Un rappel pour les parents : 3 parkings sont disponibles : celui de l'école, le parking des chênes ainsi que celui devant la salle Pré-Martin.

Toutes les questions ont été abordées.

Fin de la séance à 20h00.

Le directeur, Les représentants des parents d'élèves,
M.ETELLIN